

# MOTS CLÉS

Appuyez sur un mot

**Micro  
Agressions**

**Oppression**

**Profilage Racial**

# MICRO-AGRESSIONS RACISTE

Elles sont de l'ordre du quotidien, souvent brèves, intentionnelles ou involontaires. Elles se présentent sous différentes formes. Par exemple, dans la banalisation des discours des personnes racisées, dans des comportements vis-à-vis d'elles, dans des environnements qui propagent l'hostilité ou/et des insultes racistes envers ces personnes. Les responsables de micro-agressions sont peu conscients de s'engager dans de telles communications. En effet, ils et elles se situent dans un discours normatif.

De manière inconsciente, les micro-agressions racistes peuvent être formulées sous des formes subtiles : des attitudes, des regards, des gestes ou encore des tons dédaigneux, de l'humour, des références à l'exotisme, au paternalisme. La récurrence des micro-agressions racistes peut se définir aussi comme du harcèlement racial.

RETOUR



# OPPRESSION

L'oppression permet de maintenir les rapports de pouvoir à l'avantage de groupes ou de personnes favorisés au regard des normes socialement construites et au détriment de ceux positionnés comme inférieurs ou marginaux. De plus, elle engendre une violence par des traitements différenciés influencés par une idéologie dominante (l'hétérosexisme par exemple). Elle est institutionnalisée, au sein de la société, par des normes, des traditions, des politiques ou encore des lois.

Son expression par les institutions s'observe par des mécanismes coercitifs de contrôle et de surveillance favorisant la marginalisation de certains groupes.

L'oppression ne peut s'observer sans mettre en parallèle la notion de privilège.

RETOUR





# PROFILAGE RACIAL

« Le profilage racial désigne toute action prise par une personne ou des personnes d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels que la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale ou la religion, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui a pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différentiel » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2005).

RETOUR



## Pour en savoir plus

Bellot, C. (2017, juin). Mettre fin aux profilages : une urgence démocratique. Observatoire des profilages.

Bellot C., Lesage-Mann E., Sylvestre, M.-E., Fortin, V. et Poisson, J. (2021, janvier). Judicialisation de l'itinérance à Montréal : des données alarmantes témoignent d'un profilage social accru (2012-2019). Rapport de l'observatoire des Profilages en partenariat avec le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes, le Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal (CJPPM) et la Clinique Droits Devant.



RETOUR